

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du mardi 09 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 09 avril, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10h, salle Georges Rumen, siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUILANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; DOYEN Virginie ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : LE GAOUYAT Samuel ; PRIGENT Christian ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; ECHEVEST Yannick.



DELBU2024-04-026

Culture : Milmarin et Maison de l'Estuaire : convention de partenariat avec Côtes d'Armor Destination pour la participation à l'évènement « Les Minutes Bleues »

Depuis 2021, Milmarin prend part aux côtés d'autres acteurs culturels à un projet de développement du tourisme en Côtes d'Armor en automne-hiver. Il s'agit d'un projet soutenu par l'Union Européenne au travers du programme « Expérience », et mis en place par Côtes d'Armor Destination, l'agence d'attractivité et de tourisme du Département.

En 2022, ce projet a donné lieu à l'évènement « Les Minutes Bleues » lors des vacances scolaires de la Toussaint. Milmarin, parmi les 8 sites participants du département, a créé et scénarisé deux expériences culturelles inédites dans le cadre de cet évènement.

En 2023, l'évènement a été reconduit et d'autres sites de loisirs ont rejoint le programme, dont la Maison de l'estuaire : 22 sites partenaires, 54 rendez-vous organisés, 854 participants.

Pour les équipements de l'Agglomération, il s'agit de :

- Faire participer l'Agglomération à des projets culturels et touristiques innovants, dans le cadre de la stratégie du tourisme et des loisirs et du projet de territoire ;
- Développer la fréquentation hors saison ;
- Participer à des rencontres professionnelles avec les autres équipements du territoire, pour faire réseau ;
- Bénéficier de la communication prise en charge par Côtes d'Armor Destination (20 000€), dans un contexte tendu budgétairement.

Cet évènement est reconduit du 27 octobre au 02 novembre 2024, avec la création de nouvelles animations inédites par les sites participants.

Afin de renouveler la participation de Milmarin et la Maison de l'estuaire à cette vaste dynamique, une convention de partenariat est établie entre Côtes d'Armor Destination et l'Agglomération précisant les modalités d'engagement inhérentes au projet.

Vu la convention ci-annexée ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- Valide le projet de convention ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat entre Côtes d'Armor Destination et l'Agglomération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

